



Document d'accompagnement de la convocation à l'Assemblée Générale ordinaire du 11 janvier 2017

Dans le but d'informer les membres en amont de la tenue de l'AG et de préparer les délibérations, il est porté à leur connaissance les éléments factuels suivants :

- **Déclaration en préfecture des changements consécutifs à l'AG du 23 mai 2016** : en date du 11 décembre 2016, ces changements (membres dirigeants, siège social et adresse de gestion) n'ont pas été officiellement reconnus en préfecture. Un dossier papier a été envoyé à la fin du mois de juillet 2016, il nous a été retourné au mois de septembre car il manquait la signature de la présidente actuelle sur les statuts et l'adresse de l'un des membres dirigeants. Une télédéclaration a été faite le 11 octobre mais invalidée le 17 suite à l'impossibilité technique de transmettre des pièces justificatives sur le serveur ou l'adresse de messagerie électronique dédiés. Un dossier papier a été déposé manuellement en préfecture le 24 octobre suite à sa validation par l'agent présent, la publication au journal officiel a été demandée. Il nous a été dit qu'un délai de trois semaines était à prévoir avant réception du récépissé, lequel contiendra les indications de paiement pour la parution au JO pour laquelle un délai supplémentaire de trois semaines serait nécessaire. Suite à une relance, il nous a été signalé par mail du 30 novembre que : « à ce jour le délai de traitement des dossiers est de 7 semaines ».

Cette non-reconnaissance officielle explique en partie la situation qui concerne les points suivants, Sylvie (Lhoste) ayant demandé à recevoir le récépissé et la publication au JO avant d'entreprendre ces démarches.

- **Accès aux opérations comptables Paypal et à leur historique** : suite à l'ouverture d'un compte bancaire en octobre, un nouveau compte Paypal a été créé par Sylvie pour y transférer les dons réguliers qu'elles recevait sur son compte personnel. Nous n'avons à notre connaissance pas reçu à ce jour les identifiants nous permettant de suivre ces opérations. Nous n'avons par ailleurs pas connaissance des opérations effectuées en lien avec l'association sur le compte Paypal personnel de Sylvie à compter du mois de mars 2016.

- **Transfert des lignes téléphoniques** : l'association utilisait deux téléphones, l'un d'eux (ligne 06 02 62 40 39, ouverte au nom de Philippe ou Sylvie Lhoste) est bloquée depuis le mois d'octobre suite à la saisie de trois codes PIN erronés successifs, l'autre (ligne 06 02 67 34 78, ouverte au nom de Philippe Lhoste) est toujours fonctionnel. Suite à la réception fin octobre d'un SMS de l'opérateur informant qu'une démarche de cession de ligne avait été entreprise, Félix s'est rendu sur l'espace client correspondant à la ligne 06 02 67 34 78 et a remplacé les coordonnées bancaires y figurant par celles de l'association.

- **Accès et gestion du site internet** : les frais d'hébergement du site internet de l'association sont actuellement prélevés sur le compte personnel de Sylvie. Il en va de même pour l'hébergement « physique » du site (Sylvie pourra apporter plus de précisions techniques). L'accès à certaines fonctionnalités du site n'est à ce jour pas possible pour les membres du CA (mise à jour de la liste d'inscrits à la newsletter, modifications du contenu des pages). Des modifications ont été apportées par Sylvie sur un article de Dalia sans lui en faire la demande.

- **Accès et gestion de la page et des groupes facebook** : les membres du CA ne disposent pas à ce jour d'un accès plein et entier sur l'administration et les publications de la page et des groupes facebook de l'association.

Les membres sont invités à nous signaler tout fait manifestement erroné ou non à jour et à nous transmettre les informations complémentaires qu'ils souhaiteraient mettre à disposition de tous en vue de la préparation de l'AG.

Le 11 décembre 2016

Le CA d'Entraides-Citoyennes

Entraides-Citoyennes

Correspondance : 6 avenue Jean Moulin 93100 Montreuil

contact@entraides-citoyennes.org – 06 02 67 34 78

www.entraides-citoyennes.org

Siège : Maison des associations du 10^{ème}, 206 quai de Valmy 75010 Paris
Déclaration en préfecture de Paris le 04 06 2013 – RNA n° W751220057